



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 16 SEPTEMBRE 2020

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2020-090 / 1-4-2

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 10 Septembre 2020, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Yves ALLARDIN.

Les conseillers présents au nombre de 29 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, H. BARADEL, A. BELLEVILLE, F. BEVILACQUA, JL. BOISSARD, P. BONNARDON, M. CHASSON, P. CHUNG-PEREZ, F. DUFFOUR, A. FAVIER, A. GAL, B. GATTAZ, M. GUICHERD-DELANNAZ, B. GRANDCAMP, B. HUET, N. JULLIARD, A. LE BOURDONNEC, E. LIVERNAIS, M. MISTRE, C. MOLLIER-SABET, A. MOTTE, B. PARIS, L. RUELLO-MOGORE, B. SEVEN, S. VALENTIN, J. VIAL, N. VUILLERMOZ-BIRON, A. VIRIEUX

Représentés : F. BRABRI, G. DA COSTA, N. FAYOLLE, A. MOREAU, J. POLAT, B. SARRAT

La secrétaire de séance désigné est Elodie LIVERNAIS.

OBJET : URBANISME : SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LE CENTRE HOSPITALIER, L'EPFL, ACTION LOGEMENT ET LA VILLE DE VOIRON

Rapporteur : Yves ALLARDIN

EXPOSE : En prévision du déménagement de l'Hôpital de Voiron, la Ville réfléchit à l'avenir du site de l'actuel Hôpital, et plus largement du secteur Morge-Amont. Une étude de programmation architecturale urbaine et paysagère, attribuée au groupement Tekhné, a été lancée dans cet esprit.

Le patrimoine de l'hôpital est une unité foncière indispensable dans ce cadre, et une réflexion sur le portage de l'opération a été amorcée.

L'Etablissement Public Foncier Local (EPFL) du Dauphiné propose la signature d'un projet de convention quadripartite, avec le Centre Hospitalier Universitaire Grenoble Alpes (CHUGA), Action Logement, la Ville, afin de lancer la démarche, et ce de manière préparatoire à la mise en vente du site.

Il s'agit d'une convention d'étude, avec pour objet de déterminer les modalités de coopération publique entre l'EPFL du Dauphiné, la Ville, Action Logement et le CHUGA pour la réalisation de leurs missions respectives de service public.

La collectivité confie ainsi à l'EPFL une mission générale d'étude de valorisation visant la requalification foncière, les réseaux et la voirie, l'ingénierie foncière, et la capacité constructive.

Le coût de ces études est évalué à 60 000 €, réparti également entre les quatre signataires.

PROPOSITION :

Vu l'avis favorable de la Commission Travaux Urbanisme Environnement & Qualité de Vie en date du 03 septembre 2020,

Vu l'avis favorable de la Commission Finances Administration Générale, Commerces et Sécurité en date du 07 septembre 2020,

Le rapporteur propose au Conseil Municipal

- d'approuver la signature de la convention d'étude quadripartite entre l'EPFL, le Centre hospitalier, Action Logement et la Ville de Voiron, annexée à la présente délibération.
- Autorise Monsieur le Premier Adjoint au Maire à signer la convention.

DECISION : La proposition est **ADOPTÉE à 31 POUR - 3 ABSTENTIONS (J. VIAL, J.L BOISSARD, A. VIRIEUX) - N. JULLIARD ne prend pas part au vote et quitte la salle.**
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.

Pour le maire et par délégation,
Le président de séance,


Yves ALLARDIN
1^{er} adjoint

